

*Affaires courantes***RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LA NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, sur une tout autre question, j'invoque le Règlement pour demander au gouvernement ce qu'il a l'intention de faire au sujet de la nomination ou de la sélection d'un nouveau vice-président. Vendredi dernier, le vice-président a été déplacé et promu au Cabinet, et son ancien poste est vacant depuis lors.

La question a été envisagée lors de la réunion des leaders à la Chambre un peu plus tôt cette semaine. Mon collègue, le député de Kamloops, a laissé entendre que le moment était peut-être venu, puisque le poste était vacant, de franchir une étape supplémentaire dans la démocratisation de la Chambre en permettant que le vice-président soit élu comme vous l'avez été, monsieur le Président.

**M. le Président:** Avant d'entendre les réponses éventuelles, je ne peux m'empêcher de rappeler à la Chambre les mots que je viens d'entendre. Je suis persuadé que tout le monde considère que l'ancien vice-président s'est acquitté de ses fonctions avec une grande distinction. Je voudrais faire inscrire au compte rendu officiel qu'il s'est acquitté de ses fonctions, en notre nom à tous, avec une grande distinction.

Le député de Thunder Bay—Atikokan a dit qu'il avait été «déplacé et promu». En tant que président de la Chambre, je reconnais qu'il a été déplacé, mais je ne suis pas prêt à dire qu'il a été promu.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, je suis un peu de votre avis, je ne pense pas que ce soit une promotion pour le vice-président. Je voudrais rappeler à mes collègues que nous n'avons pas d'ancien vice-président tant qu'il n'a pas été remplacé. Il est faux de parler «d'ancien vice-président», car il l'est toujours. Je voudrais dire aux députés néo-démocrates, qui cherchent peut-être à obtenir le poste de vice-président, que nous aimerions avoir une réunion à ce sujet.

**M. Andre:** Le leader à la Chambre de l'opposition officielle a fait valoir un des points. Techniquement, il n'y a pas de vacance. Étant donné que l'actuel vice-président pourrait ne pas avoir le temps de faire ce qui incombe normalement au vice-président, j'aurai des entretiens avec le député et l'opposition officielle, très bientôt j'es-

père, pour discuter de la façon dont nous pourrions procéder.

En ce qui concerne la question de l'élection, il faut se rappeler que la procédure actuellement utilisée pour l'élection du président résulte des recommandations de la commission McGrath sur la réforme parlementaire. Nous les respectons. Qu'il puisse être nécessaire de mettre sur pied une autre commission de ce type pour étudier de nouveaux changements, cela est une autre question. Pour l'instant, je pense que nous nous contenterons d'appliquer les excellentes recommandations de la commission.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**

## DÉPÔT D'UNE NOMINATION

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer dans les deux langues officielles une nomination récente du gouvernement. En conformité avec les dispositions du paragraphe 110(2) du Règlement, elle est réputée avoir été renvoyée au Comité permanent des communications et de la culture.

**M. Waddell:** Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre des communes pourrait nous indiquer qui a été nommé.

**M. Andre:** Le ministre des Communications nomme M. Fernand J. Belisle, de Kinburn, en Ontario, membre à plein temps et vice-président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

\* \* \*

**LA CONDITION FÉMININE**

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme):** Madame la Présidente, je suis très fière de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, pour prononcer ma première allocution à la Chambre en tant que ministre responsable de la condition féminine.

Traditionnellement, la Journée internationale de la femme nous offre l'occasion de réfléchir sur les progrès que nous avons accomplis afin de promouvoir l'égalité